

# CERTIFICAT D'APTITUDE A LA PRATIQUE DES ACTIVITES NAUTIQUES ET AQUATIQUES

Attestation d'aptitude à effectuer un saut dans l'eau,  
Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes,  
Nager sur le ventre pendant vingt cinq mètres, franchir une ligne  
d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Délivré à : .....

Né (e) le : .....

Effectué avec brassières (ou gilet de sauvetage)

Effectué sans brassières

A : ..... le : .....

MNS ou BEESAN de la piscine de : .....

Nom, prénom : .....

N° diplôme : .....

 Signature

Vélizy-Villacoublay

